

Expérimentation des extincteurs sans unités mobiles

Présentation



Règlementation :

Le Code du travail - **Article R. 4227-28 :**

« L'employeur prend les mesures nécessaires pour que tout commencement d'incendie puisse être rapidement et efficacement combattu dans l'intérêt du sauvetage des travailleurs »

Règles APSAD

Règlement de sécurité contre l'incendie (E.R.P)

Comment utiliser correctement un extincteur et comment agir en cas d'incendie ?

Eteindre rapidement un début d'incendie est primordial pour votre établissement.

Objectifs

- Déclencher l'alarme et l'alerte, dans votre établissement, sans perdre de temps.
- Identifier les contenus des extincteurs pour la bonne utilisation.

Public Concerné

- Tout le personnel de l'établissement.
- Toute personne souhaitant utiliser correctement un extincteur

Prérequis

- Prévoir un emplacement balisé équivalent à trois places de parking.
- Salle de réunion

Déroulement de la Session

- Durée préconisée : **01h15**
- Nombre de participants : **10** personnes maximum

Note : Le Code du travail recommande de se former **tous les 6 mois**

Méthodes et Techniques Pédagogiques

- Méthodes : Expositive, interrogative et démonstrative
- Techniques : Exposé du support de cours – Exercices sur feux réels – Expérimentation des extincteurs et des R.I.A* sur foyer écologique au gaz.

* Si l'établissement en est doté.





Théorie (durée 0h25)

- Les causes de l'incendie
- Alarmer et Alerter
- Le triangle et les classes de feux
- Les modes de propagation du feu
- Fonctionnement et moyens d'extinction
- Attaquer le feu



Pratique (durée 0h50)

- Exercices de manipulation des extincteurs (1 appareil par Stagiaire) sur foyer écologique au gaz (prévoir 20 m² de surface extérieure)*
- * Exercices de manipulation des extincteurs réalisables sous réserve de bonnes conditions climatiques et environnementales.

Evaluations

- Auto-évaluation écrite de la théorie
- Evaluation formative à l'oral de la pratique

Conclusion

- Remise d'un livret récapitulatif
- Feuille d'émargement
- Questionnaire de satisfaction
- Inscription de la formation sur le registre de sécurité

